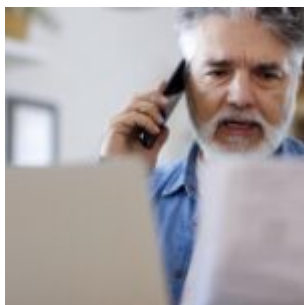


Quand l'administration fiscale commet une erreur dans une mise en demeure...



© 2024 Les Echos Publishing

Une erreur de plume dans une mise en demeure envoyée par l'administration fiscale ne remet pas en cause l'application de la majoration pour défaut de souscription de la déclaration de revenus.

Qu'est-ce qu'une « jeune entreprise de croissance » ?



© 2024 Les Echos Publishing

Le nouveau statut de « jeune entreprise de croissance » (JEC), qui permet de bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux, vient d'être précisé.

Le rescrit fiscal pour les associations



© 2024 Les Echos Publishing

En cas de doute, toute association peut interroger l'administration sur l'application d'une règle fiscale au regard de sa situation. Présentation de cette procédure « de rescrit » qui permet de limiter les risques de redressement en obtenant une prise de position formelle de l'administration.

Êtes-vous concerné par la déclaration d'occupation des biens immobiliers ?



© 2024 Les Echos Publishing

Les propriétaires de locaux d'habitation sont tenus de souscrire une déclaration d'occupation au plus tard le 30 juin 2024 si leur situation a évolué depuis l'an dernier.

Le recours à la commission des impôts



© 2024 Les Echos Publishing

Lorsque l'administration fiscale rejette les arguments présentés par l'entreprise à la suite d'une proposition de redressement, la commission des impôts peut être saisie pour rendre un avis sur ce désaccord. Une étape du contrôle fiscal qu'il est important de ne pas négliger car elle peut permettre d'inverser la tendance.

Des changements à venir pour la taxe sur les activités

polluantes



© 2024 Les Echos Publishing

Plusieurs aménagements vont être apportés à la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) susceptible d'être mise à la charge des entreprises exerçant certaines activités comme le stockage ou le traitement des déchets.

Un délai supplémentaire pour la déclaration des revenus en zone 1



© 2024 Les Echos Publishing

Certains professionnels qui déclarent des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou des bénéfices non commerciaux (BNC) bénéficient d'un délai supplémentaire pour souscrire leur déclaration de revenus 2023.

Impôts locaux 2024 : pas de grandes envolées



© 2024 Les Echos Publishing

Dans les villes de 40 000 à 100 000 habitants, le taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières évolue en moyenne de 0,6 %.

Taxe sur les surfaces commerciales : à payer pour le 14 juin 2024 !



© 2024 Les Echos Publishing

Certains magasins de vente au détail sont soumis à la taxe sur les surfaces commerciales (Tascom). Une taxe que les

commerçants doivent déclarer et verser au plus tard le 14 juin prochain.

Transmission d'entreprise par pacte Dutreil : les critères de l'activité prépondérante



© 2024 Les Echos Publishing

Le caractère prépondérant de l'activité opérationnelle d'une société dont les titres sont transmis dans le cadre d'un pacte Dutreil s'apprécie à partir d'un faisceau d'indices, déterminés selon la nature et les conditions d'exercice de l'activité.